ANNEXE 6 : Etablissements sanitaires ou médico-sociaux disposant d'enseignants du public et dérogeant au calendrier ordinaire (4 j/s)

	Enseignement le lundi	Synthèse et/ou coordination le mardi A/M	Enseignement le mercredi matin	Enseignement le mercredi après-midi	Synthèse et/ou coordination le mercredi matin	Enseignement le jeudi	Synthèse et/ou coordination le vendredi A/M	Autre (à préciser)
Cadrans Solaires (Vence)	Oui	Classe le matin et l'après-midi	Possibilité	Non	Possibilité	Classe le matin et l'après-midi	Possibilité	NÉANT
CHU La Fontonne (Antibes)	Classe lundi matin Coordination et synthèse le lundi après-midi	Classe le matin et l'après-midi	Possibilité	Non	Possibilité	Classe le matin et l'après-midi	Classe le matin et l'après-midi	NÉANT
Unité d'Enseignement des Hôpitaux pédiatriques de Nice CHU-LENVAL : Répartition interne du service d'enseignement en fonction des besoins hospitaliers sur cinq sites : - Hôpital Lenval (Nice) - Hôpital Archet 2 (Nice) - Hôpital de jour de St Antoine de Ginestière - Hôpital de jour de Cagnes sur mer - Centre d'Accueil de Jour pour Adolescents (Nice) -HDJ Costanzo	Coordination possible le lundi dans certains services	Coordination possible le mardi dans certains services	* (Régulier dans les HDJ et ponctuel dans d'autres services)	*Possibilité	Possibilité	Coordination possible le jeudi dans certains services	Possibilité	**Deux postes (affectés sur l'Archet 2) Enseignement du lundi au vendredi, emploi du temps variable d'un poste à l'autre, fixé sur l'année scolaire** Les enseignants sont impliqués dans la surveillance des examens scolaires de mai/juin/juillet et septembre (horaires de surveillance spécifiques) L'enseignement peut s'effectuer sur plusieurs sites. Déplacements ponctuels ou fréquents selon les services (réunions de PPS ou PAI dans les établissements scolaires, en particulier - horaires fixés par les chefs d'établissement) Le CERTA (Centre de Référence des Troubles des Apprentissages) fait l'objet d'une nomination spécifique : poste à exigences particulières
IES Clément Ader (Nice)	Oui	Possibilité	Classe le mercredi matin	Non	Possibilité	Temps de concertations pédagogiques	Réunions de coordinations et de suivi des projets individualisés	Sujétions spéciales : Quelques samedis travaillés par an (ces sujétions font l'objet d'une rémunération par l'établissement) Obligations de services : 24h + 2h

	Enseignement le lundi	Synthèse et/ou coordination le mardi A/M	Enseignement le mercredi matin	Enseignement le mercredi après-midi	Synthèse et/ou coordination le mercredi matin	Enseignement le jeudi	Synthèse et/ou coordination le vendredi A/M
IEM Rossetti (Nice)	Réunions de coordinations et de suivi des projets individualisés (classe externalisée collège), 16h-17h	Possibilité	8h30 – 11h30 cycles 1, 2, 3 8h00 – 12h00 college 9h00 – 16h00 Sessad Possibilités d'aménagements horaires selon le calendrier de fonctionnement et les besoins des services. Réunions de coordinations et de suivi des projets individualisés (classes pré-pro), 9h00-11h00	Non	Possibilité	Réunions de coordinations et de suivi des projets individualisés (classes élémentaires), 15h30-16h30	1) quelques samedis travaillés par an (ces sujétions font l'objet d'une rémunération par l'établissement)
IES Chanterelles (Nice)	Lundi, Mardi, Jeudi 8h30 à 11h45 et 13h30 à 16h30 Vendredi 8h30 à 11h45 et 13h30 à 15h30						Réunions de synthèse et réunions mensuelles avec le Centre Lundi de 16h30 à 18h00 et Vendredi 15h30 à 16h30
IES Berlioz (Nice)	Oui	Possibilité	Possibilité	Non	Possibilité	Oui	NÉANT
IME Bariquand -Alphand (Menton)	Oui	Possibilité	Possibilité	Non	Possibilité	Oui	Il peut y avoir des réunions (cliniques, de parents, PPS) à programmer en dehors de l'emploi du temps.
IME Corniche Fleurie (Nice)	Oui	Possibilité	Possibilité	Non	Possibilité	Oui	
IME Henri Wallon (Villeneuve Loubet)	Oui		Oui	Non	Possibilité	Oui	Lundi matin les élèves arrivent à 10h. Coordination de 9h à10h
IME H. Matisse (Nice)	Oui	16h30 à 18h15	Possibilité	Non	Possibilité	Oui	Sujétions spéciales : 4 samedis travaillés par an
ITEP Vosgelade (Vence)	Oui	Possibilité	Oui	Non	Possibilité	Oui	
ITEP La Luerna (Nice)	De 13h15 à 16h15	Possibilité	Oui	Non	Possibilité	Oui	Synthèse/coordination le lundi matin de 8h à 12h